



Pension compensatoire 600 euros?

Par **clain**, le **07/02/2009** à **15:28**

bonjour, je suis en instance de divorce et ma femme me réclame une pension compensatoire de 600 euros par mois. je travaille en interim pour un salaire de 2500 euros et comme je suis en grand déplacement j'ai une prime de déplacement de 2500 euros. il faut aussi que je verse une pension alimentaire pour ma fille de 8 ans de 500 euros et pour ma grande fille de 18 ans qui ne vie plus chez sa mère mais qui poursuis ses études je verse une pension de 200 euros . il faut aussi que je me loge et me nourrisse.ma femme elle est propriétaire de sa maison et de plus elle est seule héritière de ses parent de plusieurs actifs bancaire et immobilier. ma question est la suivante, peut'elle obtenir se qu'elle demande? merci